Valeur totale du marché/du lot : 800000 euros
V.2.5)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-10
Lot n° : 10 - Charpente-couverture-zinguerie
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : Bresse Dombes Toitures, 88 chemin de la garenne, F - 01960 Péronnas, Tél : +33 474218416, courriel : Contact@bressedombestoitures.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 1000000 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-11
Lot n° : 11 - Menuiseries
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : Menuiseries roux & fils, 3345 route de Montrevel Bagé la ville, F - 01380 Bagé Dommartin, Tél : +33 385304265, courriel : Contact@menuiserie-roux-01.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 12000O0 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-12
Lot n° : 12 - Maçonneries
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire :Bonnet bâtiment, 88 chemin de la garenne, F - 01960 Péronnas, Tél : +33 474218416, courriel : Contact@bonnetbatiment.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA} : Valeur totale du marché/du lot : 40000O euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-13
Lot n° : 13 - Voiries réseaux divers
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : Fontenat TP, 4 rue Largillière, F - 01000 Bourg-en-Bresse, Tél : +33 474210462, courriel : Etudes.fontenattp@fontenat.com, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : non.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 400000 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-14
Lot n° : 14 - Espaces verts
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire :Bresse paysage, 175 chemin des Rippes Chilley, F - 01440 Viriat, Tél : +33 474253481, courriel : Bressepaysage@orange.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 10000O0 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-15
Lot n° : 15 - Nettoyage
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : SENI, 35 rue de Valenton, F - 94000 Créteil, Tél : +33 146701440, courriel : Nicolas.duveau@seni.fr, Fax : +33 146701446, code NUTS : FR1O7
Le titulaire est une PME : non.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot {hors TVA) : Valeur totale du marché/du lot : 1200000 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-16
Lot n° : 16 - Curage de colonnes EU/EV
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : Ivanoé assainissement, 28 impasse du perrier, F - 01360 Loyettes, Tél : +33 983212122, courriel : Contact@ivanoe-assainissement.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 1400000 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE
Marché n° : 2022-30-17
Lot n° : 17 - Désinsectisation et dératisation
V.2)Attribution du marché
V.2.1)Date de conclusion du marché : 29 décembre 2022
V.2.2)Nom et adresse du titulaire : Phytra Ecologia, 140 rue du Loup, F - 01440 Viriat, Tél : +33 474213768, courriel : Phytra@wanadoo.fr, code NUTS : FRK21
Le titulaire est une PME : oui.
V.2.3)Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :
Valeur totale du marché/du lot : 800000 euros
V.2.4)Information sur la sous-traitance :
Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
VI.3)Informations complémentaires
VI.4)Procédures de recours
VI.4.1)Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, F - 69003 Lyon, Tél : +33 487635000, courriel : Greffe.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : http://lyon.tribunal-administratif.fr
VI.4.2)Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3)Introduction de recours
VI.4.4)Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
VI.5)Date d'envoi du présent avis : 16 janvier 2023

339889100

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

BEL HORIZON

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 161, Chemin des côtes d'en Haut
01800 PEROUGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PEROUGES du 16 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : BEL HORIZON
Siège social : 161, Chemin des côtes d'en Haut, 01800 PEROUGES
Objet social :
-l'acquisition, la construction, l'aménagement, la location, nu ou en meublé, ainsi que la conservation en patrimoine et la gestion par bail, location ou autre de ces biens immobiliers ;
-toutes opérations et prestations de services relatives aux activités d'investissement immobilier et administration de biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Associés en nom :
-Monsieur Stéphane ROSTAING, demeurant 161, Chemin des Côtes d'en Haut - 01800 PEROUGES
-La société ROSTAING CROISSANCE, SAS au capital de 2 586 931 euros, dont le siège social est situé 17, Avenue Charles de Gaulle - 01800 VILLIEU LOYES MOLLON (804 966 885 RCS BOURG EN BRESSE)
Gérant associé :
-Monsieur Stéphane ROSTAING, demeurant 161, Chemin des Côtes d'en Haut - 01800 PEROUGES
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE.

Le Gérant

340132300

Dissolutions

AVIS DE DISSOLUTION

MAT ET RAPH

MAT ET RAPH. Société à responsabilité limitée au capital de 8.500 €. **Siège social :** 20 avenue Alphonse Baudin - 01 000 BOURG EN BRESSE. RCS BOURG EN BRESSE 521 744 425. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mathieu DODARD, demeurant 150 rue Rhin et Danube - 01 000 BOURG EN BRESSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 20 avenue Alphonse Baudin - 01 000 BOURG EN BRESSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE.

340174200

Transferts de siège social

PROMO EVENTS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : PROMO EVENTS.
Forme : SARL.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 3 boulevard John Kennedy, 01000 Bourg en Bresse.
532112232 RCS de Bourg en Bresse.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2023, les associés ont décidé, à compter du 15 janvier 2023, de transférer le siège social à 19 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon.
Radiation du RCS de Bourg en Bresse et immatriculation au RCS de Lyon

340097300

Fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/01/2023, enregistré au SPFE de l'Ain le 16/01/2023, sous la mention Dossier 202300002052, réf.0104P012023A31, **Monsieur Franck CHICHOUX,** dmt au 511 Impasse de la Jayr - 01250 MONTAGNAT, immatriculé au RCS de BOURG-EN-BRESSE sous le n°823537253 et **Madame Nadine CHICHOUX née JURATOVAC** dmt au 511 Impasse de la Jayr - 01250 MONTAGNAT, ont **vendu**, à la société **Chez Soun,** SNC au capital de 1500 €, dont le siège social est au 135 chemin de l'Eglise - 01250 MONTAGNAT, immatriculée au RCS de BOURG-EN-BRESSE sous le n°921544268, un fonds de commerce de **débit de tabac, épicerie, alimentation générale, dépôt de pain, de pâtisserie et de viennoiserie, glaces à emporter et à consommer sur place, boissons chaudes et froides non alcoolisées, dépôt de presse et gaz, agence postale, photocopie** sis et exploité 135 Chemin de l'Eglise - 01250 MONTAGNAT et pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de BOURG-EN-BRESSE sous le n°82353725300010, moyennant le prix de **100000 €**, avec entrée en jouissance au **10/01/2023**. Les oppositions seront reçues dans les dix jours à compter de la dernière en date des publications légales chez **la SELARL d'Avocat Pierre-Emmanuel THIVEND** au 13 avenue de Bad Kreuznach - 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Pour Insertion

340364700

Clôture de liquidation

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

MAT ET RAPH

MAT ET RAPH. Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8.500 €. Siège social : 20 avenue Alphonse Baudin - 01 000 BOURG EN BRESSE. RCS BOURG EN BRESSE 521 744 425. L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mathieu DODARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE.

340173900

HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUiH) SUR LA COMMUNE D'ARBENT

Par arrêté n°199/2023 du 16/01/2023, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH) de Haut-Bugey Agglomération sur la commune d'ARBENT.

Cette enquête est organisée conformément à l'article L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH) sur la commune d'ARBENT.

Le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH), sur la commune d'Arbent est soumis à enquête publique : Du lundi 6 février 2023 au lundi 20 février 2023 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture de la mairie

Dossier d'enquête publique :
Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'avis des Personnes Publiques Associées, l'arrêté ouvrant l'enquête publique et les annonces légales. Le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale au sens de l'article L 122-1 du Code de l'Environnement. Le dossier ne comporte donc pas d'avis de l'Autorité Environnementale.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :
- Commissaire enquêteur : Madame Catherine BRUN

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :
- Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération : www.hautbugey-agglomeration.fr
- Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur
- En mairie d'Arbent : lundi de 9h00 à 12h00, mardi/mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Arbent et à Haut-Bugey Agglomération lors des permanences suivantes :
- Le mercredi 8 février 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie d'Arbent
- Le mercredi 15 février 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie d'Arbent
- Le lundi 20 février 2023 de 09h00 à 12h00 au siège de Haut-Bugey Agglomération à OYONNAX

Pendant la durée de l'enquête, la public pourra faire part de ses observations :
- Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'ARBENT
- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/4432
- Par voie postale, adressé à Madame Catherine BRUN commissaire enquêteur au siège de Haut-Bugey Agglomération 57 rue René Nicod 01100 OYONNAX
- Par message électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-4432@registre-dematerialise.fr
- Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences.

Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'Arbent, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH).

23107589

Oyonnax
www.oyonnax.fr

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE OYONNAX
M. Michel PERRAUD - Maire
126 RUE ANATOLE FRANCE
BP 817
01100 OYONNAX
Tél : 04 74 77 00 06 - Fax : 04 74 77 18 60
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.oyonnax.fr
SIRET 21010283600017
Groupement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 12 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : Accord-cadre pour la fourniture d'enveloppes et de papier à lettre imprimés
Référence acheteur : 2301LETT
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu de livraison :
Oyonnax
01100 OYONNAX
Durée : 12 mois.
Principale : 22900000 - Imprimés divers
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.
Valeur estimé hors TVA : 76 000,00 euros
Lot N° 1 - Enveloppes à logo et papier à entête Enveloppes à logo et papier à entête
Coût estimé hors TVA : 40 000,00 euros
Lieu de livraison : 01100
OYONNAX
Lot N° 2 - Enveloppes mécanisables Enveloppes mécanisables
Coût estimé hors TVA : 36 000,00 euros
Lieu de livraison : 01100
OYONNAX
Liste et description succincte des conditions : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches: Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs: Sophia DEVAUX
Service Marchés Publics
Tél : 04 74 81 72 17
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Remise des offres : 20/02/23 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 17/01/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info/

23107642

Vous aimez lire La Voix de l'Ain
CHAQUE VENDREDI
Pensez à vous abonner !

Pour votre projet de marché public :
La Voix de l'Ain vous accompagne

04 74 23 80 71

AVIS DE MARCHÉ

I. Identification de l'organisme qui passe le marché
Nom de l'organisme acheteur :
Communauté de Communes de la Veyle
SIRET : 20007055500087
10, Rue de la Poste
Le château
01290 Pont-de-Veyle
Téléphone : 03.85.23.90.15
Groupement de commandes : non
II. Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation et pour la remise des offres : Lien URL vers le profil d'acheteur : https://marchespublics.ain.fr
L'intégralité des documents de la consultation sur le profil acheteur : oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non
Nom du contact : Monsieur le Président
III. Procédure
Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation (aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière, capacités techniques et professionnelles) : voir le règlement de consultation
Techniques d'achat : sans objet
Date limite de réception des offres : 13/02/2023 à 12h00
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui
Variantes à l'initiative du candidat non autorisées.
Variante exigée pour la fourniture et la pose de gazon synthétique bicolore avec bandes de 8 m sur 35 mm d'épaisseur de fibre comprenant des dégagements de couleur ocre avec couche de souplesse coulée en place de 25 mm lesté de sable y compris collage des joints, traçages.
PSE facultative : clôture
Critères d'attribution : se reporter au règlement de consultation
Délai minimum de validité des offres : 120 jours
IV. Identification du marché
Objet du marché : Rénovation d'un terrain de football synthétique
CPV objet principal : 45236119-7
Nature de marché : travaux
Lieu d'exécution : Stade Communautaire 580, Route des Combes 01290 LAIZ.
Durée d'exécution du marché : 3 mois à compter de l'OS de démarrage.
La consultation comporte des tranches : non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non
Marché alloti : non
V. Informations complémentaires
Renseignements complémentaires : demande écrite en utilisant l'onglet « question » du profil https://marchespublics.ain.fr
Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2023

23107731

Commune de LE MONTELLIER

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (article R 2123-1 à R 2123 - 8 du code de la commande publique (décret 2018-1075 du 3 décembre 2018)

1. Identification de l'acheteur :
Commune de LE MONTELLIER
49 Rue de la Mairie
01800 LE MONTELLIER
Tél. : 04.78.06.63.56
Mail: mairie.lemontellier@gmail.com
SIRET: 210 102 604 000 19
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire
2. Communication :
Moyens d'accès aux documents de la consultation : https://voixdelain.e-marchespublics.com
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui
Renseignements complémentaires : https://voixdelain.e-marchespublics.com
Les offres sont transmises par voie électronique sur la plateforme suivante : https://voixdelain.e-marchespublics.com
3. Procédure :
Type de procédure : marché à procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique)
Condition de participation : Garanties et capacités techniques et financières - Références professionnelles
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de consultation
Date limite de réception des offres : **VENDREDI 10 FEVRIER 2023 à 12 h 00**
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : non
Critères d'attribution : Prix des prestations : 60 % - Valeur technique : 30 % - Amélioration du délai : 10% (voir RC)
4. Identification du marché :
Intitulé du marché : **AMENAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE**
CPV – Objet principal : 45233140
Type de marché : Travaux
Lieu principal d'exécution du marché : **Commune de LE MONTELLIER**
La consultation comporte des tranches : non
La consultation prévoit une réservation de toute ou partie du marché : non
5. Lots :
Marché alloti :
LOT N°1 : V.R.D.
LOT N°2 : PAYSAGE ET MOBILIER
6. Informations complémentaires :
Visite obligatoire : préférable
Date prévisionnelle de commencement des travaux : **MI AVRIL 2023**
Date d'envoi du présent avis à la publication : **VENDREDI 20 JANVIER 2023**

23107685

Constitution de société

Par ASSP du 10/01/2023, il a été constitué une SASU dénommée

VENTIEX

Siège social : 52 avenue Amédée Mercier 01000 BOURG-EN-BRESSE.
Capital : 100€.
Objet : Achat et vente en ligne des produits non-réglementés (E-Commerce) : vente de vêtements , vente d'accessoires pour maison , vente de jouets , vente d'accessoires pour animaux.
Président : M. Nabil Saidi, 52 avenue Amédée Mercier 01000 BOURG-EN-BRESSE.
Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans.
Immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

23107592

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :

Christopher RAULT – E.S.A.

FORME : Société à responsabilité limitée (associé unique)
SIEGE SOCIAL : 83A Impasse du Chemin Vieux, 01750 REPLONGES
OBJET : Conseils, Audits, Formations HACCP en sécurité sanitaire des aliments pour les hôtels, restaurants et métiers de bouche (chaine alimentaire).
DUREE : 99 années
CAPITAL : 3.000 €
GERANCE : Monsieur Christopher RAULT demeurant 83A Impasse du Chemin Vieux, 01750 REPLONGES.
IMMATRICULATION : au RCS de BOURG-EN-BRESSE

Pour avis,
23107495

OFFICE NOTARIAL DES CHARPENNES 75 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Luc SAINT-PAUL, Notaire à VILLEURBANNE (69100) le 20 décembre 2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

SCI N3D

Forme : Société Civile Immobilière
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Siège social : CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01400) Montaplan 200 Chemin des Bouleaux.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 1.000 euros par apport en numéraire
Chaque part sociale donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Cogérants : Monsieur Didier NALLET, demeurant à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01400) 200 chemin des Bouleaux Montaplan, Monsieur Daniel NALLET et Madame Christiane GRANGER, épouse NALLET, demeurant ensemble à GELLES (63740) 10 impasse des Jardins, nommés aux fonctions de cogérants pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis, Le Notaire
23107394

Cabinet de Me Bruno CHANEL 452 rue Léopold Le Hon 01000 BOURG-EN-BRESSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEYNOST du 11 Janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale :

ALESS' TAXI

Siège social : 576 rue Saint Pierre, 01700 BEYNOST
Objet social : Toutes activités de transport de personnes ; le transport de personnes par taxi ; le transport de personnes au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes et de moins de 10 places
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Alexandre COTTAZ, demeurant 576 rue de Saint Pierre 01700 BEYNOST, assure la gérance.
Immatriculation : de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis, la Gérance
23107373

Par ASSP du 07/12/2022, il a été constitué une SAS dénommée

TOTAKE UP

Siège social : 3 rue de la prairie 01630 SAINT-GENIS-POUILLY.
Capital : 2 000€.
Objet : Prestation de services, mis en relation entre les particuliers et les professionnels afin de mettre en avant la commercialisation de leurs produits.
Président : Mme Ludivine Pelletier, 3 rue de la prairie 01630 SAINT-GENIS-POUILLY.
DG : Mme Marina Munoz, 56 chemin du nant d'oy 74290 TALLOIRES-MONTMIN.
Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

2300032